



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

SITE N°4

STEP d'Ecquedecques

Appel à manifestation d'intérêt – Pâturage

2026-2028

Présentation

Superficie (m ²)	Environ 0,4 ha
Adresse	Commune d'Ecquedecques STEP Fos Mathon
Destination / occupation	STEP
Parcelles Cadastres	ZD16

Vue aérienne du site





Equipement	
Clôture	Sera vérifiée/installée par la CABBALR
Eau	Non
Electricité	Non

Gestion par pâturage	
Fauchage autorisé	Oui, en 2026 seulement
Période de pâturage maximale	Pas de contrainte dans le respect du cahier des charges
Types d'animaux autorisés	Pas de contrainte dans le respect du cahier des charges
Chargement moyen maximal (UGB/ha)	Pas de contrainte dans le respect du cahier des charges

Contrainte (non exhaustive)
Station d'épuration – Passage régulier des agents en charge de la gestion de la STEP